

INTEGRER DURABLEMENT L'AROMATHERAPIE EN EHPAD ANALYSE DE PRATIQUES



Mise à jour 05/2025

Formation en Intra Présentiel - Réf TNM23A

La mise en œuvre de l'aromathérapie en EHPAD nécessite une adaptation continue des pratiques de terrain. Cette formation permet aux professionnels ayant suivi la session initiale de faire un pas de plus : prendre du recul, partager leurs expériences, ajuster leurs protocoles, et ancrer durablement l'utilisation des huiles essentielles au service du confort des résidents. Grâce à une dynamique collective centrée sur des situations concrètes, chaque participant consolide ses acquis, affine sa posture et co-construit des réponses adaptées aux réalités de son établissement.

Objectifs de la formation

- Mettre à jour les pratiques de l'intégration de l'aromathérapie nécessitant une relecture collective.
- Développer et renforcer l'intégration de l'aromathérapie au sein de la structure.
- Développer des stratégies collectives de réflexion et de mise en place des protocoles d'aromathérapie.
- Travaux collectifs sur les problématiques rencontrées dans l'intégration de l'aromathérapie dans la structure.

Contenu

1. Relecture collective des difficultés d'intégration de l'aromathérapie en structure
2. Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements/sa problématique aux participants.
3. Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
4. Réajuster les protocoles d'aromathérapie.

Résultats attendus :

- Identification des pistes d'amélioration
- Consolider les acquis



Public

Professionnels du bien-être, médicaux et paramédicaux.



Pré-requis

Avoir suivi la formation « L'aromathérapie en Ehpad »



Durée : 1 jour, soit 7 h (en présentiel)



Formateur(trice)

Formateur(trice) spécialisé(e) en aromathérapie



Nombre de participants (intra)

De 2 à 8 personnes



Matériel nécessaire : aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Travail collectif sur des dossiers patients et élaboration collégiale des protocoles en fonction des besoins

Modalités et délai d'accès

De 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

Tarif

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélié Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

